



Nouvelle tâche de travail

Par Marco1

Bonjour,

Je voudrais me renseigner car je travail dans la grande distribution ou je suis agent d'entretien technique mais depuis quelque peu la direction m'harcèle pour que je fasse de la mise en rayon tout les jours pendant une heure à deux heures par jour alors que cela ne fait pas partie de mes tâches de travail. Depuis peut mon responsable qui m'a toujours protégé sur ce sujet a été muté du coup maintenant je me retrouve seul que puis je faire? Est ce que je peux refuser de faire de la mise en rayon ou pas? Aussi je tiens à préciser que dans mon contrat il est bien indiqué que je suis technicien de maintenance ordinairement.

Par ESP

Bonjour

Personnellement, je ne pense pas que cela soit incompatible, car les missions d'un technicien de maintenance peuvent varier en fonction du secteur d'activité, mais je suis persuadé que la première des qualités reste l'adaptabilité et la polyvalence.